

**BON DE RESERVATION**

**VIDE GRENIER** du Dimanche 11 MAI 2025 organisé par  
**Le Lions Club Cagnes les Vallées**

**PARKING Colonel Jeanpierre (Parc sports Sauvaigo ) CAGNES sur MER**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

TEL : ..... E mail : .....@.....

Immatriculation du véhicule :..... Type du Véhicule.....

**Pièce d'identité** : Carte Nationale d'Identité à produire en copie :

N°.....Délivré(e) le.....par.....

**Entourer l'option de réservation choisie :**

|  |   |
|--|---|
| 2 places de parking <b>36 €</b><br>Une Place pour un véhicule Berline + 1 place pour stand | 3 places de parking <b>54 €</b><br><b>Obligatoire pour un Fourgon</b> |
| 4 places de parking <b>72 €</b>  | 5 places de parking <b>90 €</b>                                       |

**SEULS LES VEHICULES ACCOMPAGNÉS DE DE CE BON VALIDÉ, POURRONT  
ACCÉDER AU VIDE GRENIER .Ils seront placés dans l'ordre d'arrivée  
Pas de véhicules qui déchargent puis sortent**

**- ENTREE PAR LA RUE DU Colonel Jeanpierre**

**- ARRIVÉE exposants à Partir de 6h00 h jusqu'à 8 H30**

**- DEPART FORMELLEMENT INTERDIT AVANT 17 h ( arrêté municipal)**

*Les informations recueillies permettent de vous informer de l'ensemble des manifestations que nous organisons. Ces informations ont l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 3 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Lions Club Cagnes les Vallées – [lionsact.clv@gmail.com](mailto:lionsact.clv@gmail.com) En remplissant vos coordonnées, en datant et signant, vous reconnaissez avoir pris acte de cette mention et des droits qui vous concernent.*

Fait à ..... Le .....

Signature :

En signant vous acceptez l'intégralité du document

Contact : Tel 06 95 02 40 42      lionsact.clv@gmail.com

**RÈGLEMENT et CONDITIONS GÉNÉRALES**  
**VIDE GRENIER du Dimanche 11 MAI 2025**

**PARKING Colonel Jeanpierre (Parc sports Sauvaigo ) CAGNES sur MER**

Organisé bénévolement par les membres du *LIONS CLUB de CAGNES LES VALLÉES* dont les bénéfices seront reversés entièrement aux œuvres du Lions,

Ouvert à toute personne qui en fait la demande, à condition que ce soit à titre occasionnel, ne constituant pas un revenu para commercial.

**L'exposant ne doit pas avoir participé à plus de 2 vides greniers par année civile.**

**Dossier d'inscription :**

- **1 photocopie de la Carte d'Identité** (recto-verso) ou du Passeport
- **1 photocopie de la Carte Grise du Véhicule**
- **1 chèque de réservation** à l'ordre du Lions Club Cagnes les Vallées correspondant au nombre de places réservées \_\_\_\_\_

- **1 chèque de caution de 20 €** à l'ordre du Lions Club Cagnes les Vallées, en garantie de la propreté de l'emplacement. Celui-ci sera restitué au stand d'accueil après vérification de la propreté de l'emplacement en fin de journée. Plus aucun objet ou déchet ne devra rester sur l'emplacement.

**Les chèques non récupérés seront encaissés**

Vous devrez remmener vos marchandises non vendues et déchets (pas de containers ni Poubelles)

- **Le règlement et le bon de réservation, ATTESTATION HONNEUR BROCANTE PARTICULIER** complétés et signés,

- une **enveloppe timbrée a votre adresse pour renvoi du bon entrée accepté**

Réservation par mail : [lionsact.clv@gmail.com](mailto:lionsact.clv@gmail.com)

**Edouard JORDAN**  
60 Chemin du Val Fleuri Bat A1  
06800 Cagnes sur Mer

Toute réservation annulée moins de 48 h avant la manifestation ne sera pas remboursée.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements ont été attribués.

**En cas de fortes pluies, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation.** (La réservation sera remboursée, sur présentation de l'original du bon de réservation, sauf si possibilité de reporter la manifestation). En cas de pluie en cours de journée, aucun remboursement ne sera effectué.

Chaque exposant s'engage à ne pas déborder de l'emplacement qui lui a été attribué. Il sera seul responsable de ses objets et véhicule : le Lions Club ne pourra être tenu en aucun cas responsable d'un vol quelconque ou de toute dégradation et n'interviendra nullement en cas de litige entre acheteur et vendeur. L'exposant en signant ce document certifie être détenteur d'une assurance en responsabilité civile en cours de validité.

Le Lions Club a pour sa part un contrat d'assurance Responsabilité Civile Manifestation

L'exposant certifie que les objets sont sa propriété, et n'ont pas été achetés dans un but de revente lors du vide grenier.

**Pas d'armes blanches, à feu ou produits inflammables ,toxiques ou dangereux**

**Pas d'objets** (livres, revue, K 7, autres...) à caractère raciste, pornographique ou de contrefaçon.

Les ventes de boissons et produits alimentaires par les exposants ne sont pas acceptées.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout exposant non respectueux des présentes conditions générales.

**SEULS LES VEHICULES INSCRITS PEUVENT ENTRER (Pas entrée et sortie pour décharger)**

**30% des produits mis à la vente pourront être au sol. Le reste sur tables obligatoirement**

**Par votre signature vous acceptez ce Règlement et ces Conditions Générales**

**Les chèques de caution propreté de 20 € non récupérés seront encaissés**

Fait à ....., le ..... signature

**Organisateur : Lions Club Cagnes les Vallées**

**Journée du :11 MAI**

**Inscription vide-grenier**  
**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

**Je soussigné (e) NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Né(e) le ..... à .....

Domicilié(e) : .....

.....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° ..... délivrée le : ..... par :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage au cours de l'année civile dans la commune

Fait à ....., le .....

Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise à la Mairie de la Commune d'organisation.